



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **28 janvier 2019**

Délibération n° 2019-3301

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Bron**

objet : **Sécurisation de la boucle Bron supérieur - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention d'équipement auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 28 janvier 2019**Délibération n° 2019-3301**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Bron

objet : **Sécurisation de la boucle Bron supérieur - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention d'équipement auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Le réseau Bron supérieur est constitué des stations de pompage de Parilly, de Pinel, du réservoir de Parilly ainsi que de 114 km de canalisations dont 17 km avec un diamètre supérieur ou égal à 300 mm (feeders).

Il comporte environ 20 branchements prioritaires correspondant à des établissements médicaux.

Dans le cas d'une casse sur un des feeders, le réseau risque de se vider rapidement sans secours possible pour certains branchements prioritaires.

L'objectif du projet est donc de remédier à la fois aux problématiques de sécurisation de la distribution en eau potable pour les hôpitaux Lyon-Est (notamment en cas de casse) et de la qualité de l'eau distribuée.

II - Description du projet

Ce projet comporte plusieurs sous opérations qui permettent d'améliorer l'efficacité du système de distribution Bron supérieur par :

- le renouvellement de feeder vieillissant afin de limiter le risque de casse sur les tronçons concernés (tubage des anciennes canalisations) : DN 700 rue de la Paix et DN 500 rue Édouard Herriot,
- la mise en œuvre de motorisation sur des vannes stratégiques du secteur et la mise en place des ouvrages de gestion de pression de services associés. Cette disposition permettra d'augmenter la rapidité des interventions des équipes d'exploitation dans le cas d'une casse sur le secteur Bron-Ouest. L'isolement rapide de la partie ouest de la boucle permettra non seulement d'éviter des pertes d'eau très importantes mais aussi de pouvoir réalimenter très vite par d'autres biefs liés à la desserte de la zone Bron-Est et donc de répondre au besoin de maintien d'une alimentation permanente sur les sites prioritaires situés côté ouest. Ces vannes sont situées sur les conduites suivantes : DN 400 rue Jean Jaurès, DN 250 boulevard Roosevelt, DN 600 impasse de l'Araignée,
- le maillage de canalisations en antenne pour assurer une meilleure qualité de l'eau distribuée aux clients et assurer un secours depuis le réseau moyen service en cas de besoin : croisement route de Genas/rue Pagère et cours Eugénie/rue Bonnaud.

III - Coût du projet

Le montant total du projet est estimé à 2 439 000 € HT (dont 13 000 € HT d'études dans le cadre de l'autorisation de programme études développement urbain et cadre de vie (DUCV). Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux relatifs à la sécurisation des réseaux de la boucle de Bron supérieur (maillage, motorisation de vanne, renouvellement de canalisation).

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P20 - Eau potable pour un montant de 2 426 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P20O7002, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2019 : 542 000 € HT,
- 2020 : 1 884 000 € HT.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 439 000 € HT au budget annexe des eaux en raison de l'individualisation partielle de 13 000 € HT à partir de l'autorisation de programme études DUCV.

3° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse les subventions pour les actions et travaux menés dans le cadre de ce projet,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents et corrections nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.